

Le Groupe Vergnet annonce un début d'année actif et profitable dans le Pacifique, et procède à une réduction de capital motivée par des pertes par voie de réduction de la valeur nominale de l'action de la société



Ormes, le 27 février 2023

Le Plan 3R continue d'engendrer de bonnes nouvelles pour le Groupe dans la zone Asie-Océanie.

En Nouvelle-Calédonie tout d'abord où Vergnet vient de recevoir un acompte de 1,8 M€ pour le Repowering de la centrale éolienne de Mont Mau, pic situé à 469 mètres d'altitude. Cette centrale fait partie des 4 parcs qui constituent la ferme éolienne de Prony qui couvre la totalité des besoins en électricité de la ville de Mont Dore, une des grandes villes de la Nouvelle Calédonie (27 620 habitants).

La réception de l'acompte donne le départ des travaux de remplacement des 14 nacelles existantes par des nacelles GEV MP-C de dernière génération et en réutilisant les infrastructures existantes, afin de minimiser l'enveloppe du Repowering.

Le montant de la centrale de Mont Mau s'élève à 4,6 millions d'euros et la mise en service des nouveaux équipements est prévue en septembre 2024.

Par ailleurs, Vergnet se voit confier **l'installation de 6 Kits Solaires photovoltaïques en Autoconsommation dans la Circonscription d'Uvea**, l'un des trois royaumes coutumiers qui constituent la collectivité d'outre-mer française de Wallis-et-Futuna. **Ce projet d'un montant de 87 638 €HT, consiste en la fourniture et la pose de 6 kits** comprenant par kit :

- 14 panneaux PV de 460Wc montés sur une structure anticyclonique,
- Onduleur + Système monitoring
- Accessoires... (câblages, connecteurs...)

La puissance totale des 6 kits sera de 39,6 kWc.

Cette installation est une nouveauté sur ces îles et laisse entrevoir des perspectives encourageantes pour d'autres commandes à venir aussi bien pour Wallis que pour l'île de Futuna.

A suivre donc...

Par ailleurs, le Groupe Vergnet annonce que le Conseil d'administration de Vergnet S.A (« la Société ») a décidé lors de sa séance du 24 février 2023, faisant usage de la délégation qui lui a été accordée par l'Assemblée Générale des actionnaires, de procéder à une réduction du capital social par voie de minoration de la valeur nominale de ses actions.

La valeur nominale de chaque action de la Société est ainsi ramenée de 0,02 euro à 0,0023 euro et le capital social à 37.118 euros.

Cette opération purement technique, n'a aucune incidence sur la valeur boursière des actions de la Société, ni sur le nombre d'actions en circulation. Ainsi, à l'issue de cette opération, le capital social de la Société demeure composé de 16.138.229 actions ordinaires.

À propos de Vergnet SA

Le Groupe Vergnet, "créateur vertueux d'indépendance énergétique depuis 1989", n'a de cesse depuis son origine de permettre à ses clients de maîtriser leur production d'énergie, et ce malgré des conditions géographiques et climatiques difficiles voire extrêmes.

Expert en production d'énergies renouvelables (éolien, solaire, hybride) sur réseaux non-interconnectés et fort de technologies uniques, le Groupe a développé l'Hybrid Wizard, un système hybride pilotant en temps réel la part d'énergies renouvelables injectée sur le réseau électrique en garantissant sûreté et sécurité de fonctionnement pour les réseaux insulaires ou isolés.

Le Groupe a déjà installé 1000 éoliennes et 402 MW toutes énergies confondues. Il est présent dans plus de 50 pays et regroupe 200 collaborateurs en 11 implantations.

Vergnet est coté sur Euronext Growth depuis le 12 juin 2007.

CONTACT

Groupe Vergnet

Cyril Ledran

Directeur Général

investisseurs@vergnet.com